DLP 27-6-78015760

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*
Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL ~~XX~~ F. 60 F.

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° 534 A.D.

BULLETIN N° 133 de juin 1978 - TOUS DEPARTEMENTS

Ce bulletin a été rédigé le 21 Juin, mais pour des raisons indépendantes de notre volonté (absence totale de secrétaires, au cours de la semaine du 19 au 24 Juin), il n'a pu être envoyé que le lundi 26 Juin. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

VIGNE

MILDIOU - L'extension du Mildiou est demeurée faible dans l'ensemble. Toutefois, les récentes pluies, localement abondantes, ont éliminé en partie la protection dans certains vignobles. La végétation demeure active et certains cépages précoces sont sur le point d'atteindre le stade sensible de la floraison. Par conséquent :

- dans les vignobles de la Loire-Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire, il y a lieu de terminer rapidement le traitement conseillé dans le bulletin du 19 Juin.

- dans le vignoble de BREM S/MER, en Vendée, il y a également lieu de terminer très rapidement le traitement conseillé pour la fin de la semaine du 12 au 17 Juin ou de le renouveler, s'il a été éliminé par les pluies. Ce traitement doit également être appliqué sur les hybrides.

- dans les vignobles du Saumurois, dans le vignoble de MAREUIL, et dans les autres vignobles de Vendée, un nouveau traitement devra être exécuté dans les derniers jours de la semaine du 19 au 24 Juin. Dans le vignoble de MAREUIL, ce traitement devra également être exécuté sur les hybrides.

- dans les autres vignobles de Maine-et-Loire et dans les vignobles de la Sarthe, le renouvellement de la protection pourra être repoussé aux premiers jours de la semaine du 26 Juin au 1er Juillet.

OIDIUM - Cette affection continue de se montrer localement virulente. Sur les cépages sensibles, on pourra profiter du traitement dirigé contre le Mildiou pour combattre l'Oïdium.

Il est également rappelé que dans les parcelles sensibles, on pourra profiter d'une période de beau temps pour exécuter un poudrage.

VERS DE LA GRAPPE - Les observations formulées dans les précédents bulletins se trouvent confirmées. Les attaques sont inexistantes ou très faibles et il n'y a pas lieu d'intervenir dans la grande majorité des cas. Ce n'est que très localement, si des glomérules étaient observés en nombre suffisant, qu'une intervention, qui devrait être immédiate, pourrait se justifier.

....

96

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Le vol se poursuit et de nouveaux oeufs vont arriver à éclosion.

- dans les vergers du département de la Vendée, le traitement conseillé dans le bulletin du 12 Juin a été éliminé par les pluies. Il devra donc être renouvelé dès réception de cette note.

- dans les vergers des départements du Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique (sauf le Nord), du Sud de la Sarthe et de la Mayenne, la protection conseillée pour la fin de la semaine du 12 au 17 Juin, devra également être renouvelée, si elle a été localement éliminée par les pluies.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Dans les vergers où des taches existent, il est conseillé de profiter du traitement dirigé contre le Carpocapse pour assurer la protection contre les Tavelures.

PSYLLE DU POIRIER - L'activité de cet insecte augmente. Il doit donc être surveillé attentivement. Il est cependant préférable d'attendre, pour intervenir, que les populations soient suffisamment importantes.

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire
PAYS DE LA LOIRE,

G. RIBAULT.

Tirage du 26 JUIN 1978.